

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

BERNARD CAZENEUVE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 29 mai 2013 N° 623

Pierre MOSCOVICI et Bernard CAZENEUVE ont présenté ce matin en conseil des ministres le projet de loi de règlement 2012

Ce projet de loi confirme que, pour la première fois, les dépenses de l'Etat ont, en 2012, baissé de 0,3 milliard d'euros.

Il s'agit là d'une <u>évolution historique</u> qui confirme, s'il en était besoin, le sérieux budgétaire du gouvernement et l'engagement de celui-ci à rétablir, par la maîtrise des dépenses, les comptes publics.

Comme le montre le rapport de la Cour des comptes, la dépense nette du budget général de l'Etat a été inférieure de 4 milliards d'euros à l'objectif initial voté par le gouvernement Fillon. Comme l'indique la Cour des Comptes, cette réduction résulte d'un effort de maîtrise de la dépense « significatif ». Cette maîtrise inédite de la dépense de l'Etat a contribué à la réduction du déficit budgétaire, malgré la croissance nulle constatée en 2012 qui a pesé sur les recettes fiscales.

Au total, le déficit public se réduit de 5,3% à 4,8%, grâce à une forte réduction du déficit structurel, qui se réduit de 5,1% à 3,9%. Il s'agit là du <u>plus important effort structurel accompli depuis 15 ans</u>, conforme aux engagements pris par ce gouvernement.

L'année 2012 marque la première étape du rétablissement dans la justice des comptes publics, qui nous permettra d'atteindre l'équilibre structurel des finances publiques en 2017.

Ce rétablissement sera réalisé par une maîtrise de la dépense publique, qui ne progressera que de 0,5% par an, contre 2% au cours des dix dernières années.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI: 01 53 18 40 82 Cabinet de Bernard CAZENEUVE: 01 53 18 43 08

